RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Avertissement

GRANDES CULTURES

No 08 – 6 juillet 2004

EN BREF :

- Situation de la légionnaire uniponctuée et du puceron du soya au 1er juillet dernier.
- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé.

SITUATION DE LA LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE ET DU PUCERON DU SOYA AU 1er JUILLET DERNIER

Veuillez prendre note que le début de l'avertissement No 07 du 1er juillet dernier aurait dû préciser dans un « En bref » l'existence des 3 sujets traités suivants :

- Légionnaire uniponctuée : seuil atteint dans un site en Mauricie.
- Puceron du soya : quelques foyers en Montérégie-Ouest.
- Homologation d'urgence du Matador.

Nous tenons à informer nos lecteurs que cet avertissement a été corrigé sur le site Web du RAP le 5 juillet pour y ajouter la section « En bref » qui était absente au début du document publié le 1er juillet dernier (voir l'avertissement mis à jour à l'adresse suivante : http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a07gc04.pdf).

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs qui n'auraient pas été avisés à temps de l'évolution de ces dossiers.

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ

Les semis effectués à la fin avril et durant les premiers jours de mai ont, pour la plupart, déjà atteint et même dépassé le stade de la fin de la floraison (stade 69 de Zadoks). Toute intervention avec un fongicide sur ces cultures s'avère inutile en ce qui concerne la répression de la fusariose de l'épi. Cet avis présente donc une évaluation du risque d'infection pour les semis effectués durant les deux premières semaines de mai dans les différentes régions visées par cet avertissement. **Cet avis est applicable aux cultures de blé qui sont aux stades de l'épiaison avancée et en floraison.**

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi du blé est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **Il est important de tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Veuillez consulter les bulletins du CÉROM sur la fusariose de l'épi (bulletins nos 2.01, 2.02, 2.03, 2.04, 2.05/3.07) qui sont disponibles sur le site du CÉROM dans la section ***Quoi de neuf?*** (www.cerom.qc.ca).

Secrétariat du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : (418) 380-2100, postes 3551 ou 3581
Télécopieur : (418) 380-2181 Courriel : rap@agr.gouv.qc.ca Page Web : http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap

Dans la grande région de Montréal, les averses et les orages d'hier jumelés aux températures chaudes et humides des derniers jours et ces mêmes conditions prévues pour les prochains jours, favorisent le développement du champignon et augmentent le risque d'infection pour aujourd'hui jusqu'à samedi inclusivement.

Pour la grande région de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les températures fraîches prévues pour jeudi défavorisent le développement du champignon pour cette journée en particulier. Cependant, si la tendance observée au cours des dernières semaines d'atteindre des pointes de températures en mi-journée largement au-dessus des températures prévues devait se poursuivre, et que les températures devaient se réchauffer au-delà de 22 °C, alors le risque d'infection deviendrait plus élevé que moyen ou élevé à moyen. L'intérêt d'un traitement avec un fongicide deviendrait d'autant alors plus pertinent[1]. Le risque augmente davantage si les températures augmentent au-dessus de 25 °C.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, il faut faire attention aux zones côtières qui sont nettement plus fraîches que l'intérieur des terres. Tenez donc compte de votre localisation et des températures qui y prévalent. Les risques d'infection donnés pour cette région sont largement basés sur des données météorologiques issues de stations localisées sur les zones côtières aux températures plus fraîches[2].

Surveillez attentivement le stade de votre blé et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation. Les prévisions sont parfois changeantes et peu fiables. Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* dans votre région.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé dans les différentes régions du Québec					
Régions	**Niveau de risque**				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 6 juillet	Mercredi 7 juillet	Jeudi 8 juillet	Vendredi 9 juillet	Samedi 10 juillet
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Vallée-du-Richelieu	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montréal et Laval	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Lanaudière (L'Assomption, Mascouche, Joliette)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mirabel, Basses-Laurentides	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Drummondville/Bois-Francs	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Nicolet	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mauricie/Trois-Rivières	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Charlevoix	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Beauce	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Saguenay–Lac-St-Jean	Élevé	Élevé	E-Moyen[1]	Élevé	Élevé
Capitale-Nationale / L'Islet	Élevé	Élevé	E-Moyen[1]	Élevé	Élevé
Bas-St-Laurent (Kamouraska, Rivière-du-Loup)	E-Moyen	E-Moyen	Moyen[2]	E-Moyen	Élevé
Bas-St-Laurent (Trois-Pistoles, Rimouski, Matapédia)	E-Moyen	E-Moyen	Moyen[2]	Moyen[2]	E-Moyen

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé dans les différentes régions du Québec					
Régions	**Niveau de risque**				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 6 juillet	Mercredi 7 juillet	Jeudi 8 juillet	Vendredi 9 juillet	Samedi 10 juillet
Matane	E-Moyen	E-Moyen	Moyen[2]	Moyen[2]	Moyen[2]
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	Élevé	E-Moyen	E-Moyen	Moyen[2]	E-Moyen
Abitibi et Témiscamingue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

1 T-Élevé : Très élevé
2 Élevé
3 É-Moyen : Élevé à moyen
4 Moyen
5 M-Faible : Moyen à faible
6 Faible
7 T-Faible : Très faible
8 - : Données insuffisantes

[1] Le risque peut devenir élevé si les températures s'avèrent être plus chaudes que les prédictions.
[2] Le risque est au minimum moyen. Il peut devenir plus élevé; voir conditions dans le texte.

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Un seul produit est homologué contre la fusariose de l'épi du blé : le FOLICUR 432 F[MD] (tébuconazole). Il donne généralement une bonne répression parce qu'il est systémique et que son action se fait sur une longue période. **Veuillez consulter l'étiquette et suivre les directives du manufacturier.**

Texte rédigé par :

Martin Lauzon, Yves Dion et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES
Claude Parent, agronome
Avertisseur
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : (418) 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : (418) 380-2181
Courriel : Claude.Parent@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – grandes cultures – 6 juillet 2004